

AR Prefecture

063-256301375-20251212-DBS20251202-DE
Reçu le 18/12/2025
Publié le 18/12/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**
2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20251202

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 décembre à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 01/12/2025.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – VENEAULT – CAZEAU – BONNET - GIDEL – DUMAS – GUILLOT - PERRIN — Mmes BONY – LELONG.

Nombre de membres : en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Lot Dépollution Amiante dans le cadre de l'Extension et du Réaménagement de la Maison des Combrailles

Le Président rappelle aux membres du bureau que lors de la réunion du 29 octobre 2025, le comité syndical a procédé à la sélection des entreprises pour le projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles. Cette décision faisait suite à une consultation qui a dû être lancée relativement rapidement afin d'être en capacité de déposer la demande d'aide au Département en vue d'un examen avant la fin de l'année 2025.

Aussi, le diagnostic amiante n'a pu être réalisé qu'en parallèle de cette consultation. Le diagnostic réalisé par la société Socobat a conclu à la présence d'amiante au rez-de-chaussée du bâtiment derrière des panneaux muraux (au niveau des sanitaires existants et du bureau à l'arrière de l'accueil).

Une consultation a été lancée pour cette prestation de désamiantage (plan de retrait, installation du chantier et confinement de la zone de travail, démolition des ouvrages sans amiante, dépose des ouvrages à base d'amiante, contrôle et gestion des déchets, dossier administratif de fin de chantier).

La consultation a été lancée le 13 novembre 2025 auprès des entreprises suivantes :

- AUVERGNE BÂTIMENT DESAMIANAGE – 63 730 MIREFLEURS
- MAZET DESAMIANAGE – 63 037 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
- SADOURNY 63540 ROMAGNAT
- ALARA – 63 190 LEZOUX

La date limite de dépôt des offres a été fixée au vendredi 5 décembre 2025.

AR Prefecture

063-256301375-20251212-DBS20251202-DE
Reçu le 18/12/2025
Publié le 18/12/2025

Deux offres ont été reçues :

- ALARA (Lezoux) pour un montant HT de 11 161,91 € HT
- SADOURNY (Romagnat) pour un montant HT de 11 415 € HT.

Une grille d'analyse est présentée en séance du bureau syndical.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE : de retenir l'entreprise SADOURNY (63540 ROMAGNAT) pour un montant HT de 11 415,00 €.

AUTORISE : le président à signer le marché ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

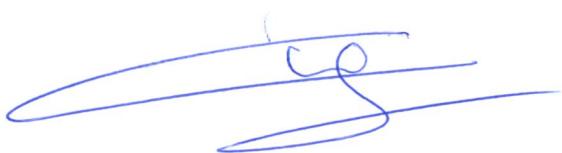
DIT : que les crédits seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL

